



Allocation de rentrée scolaire 2003 : un plus pour la rentrée !

■ Vous êtes déjà allocataire ?

Si vous avez renvoyé votre déclaration de ressources et si vous répondez aux conditions, votre Caf vous versera automatiquement l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) et vous n'avez aucune démarche à faire.

■ Vous n'êtes pas encore allocataire ?

Si vous ne recevez actuellement aucune prestation de la Caf, contactez dès maintenant votre caisse pour ouvrir un dossier. Vous devrez alors remplir les documents nécessaires pour demander l'ARS et les renvoyer au plus vite.

Pour bénéficier de l'ARS, vous devez remplir deux conditions :

- Vous avez un ou plusieurs enfants à charge âgés de 6 à 18 ans. Bien entendu, l'enfant doit être scolarisé ou en apprentissage.
- Vos ressources de 2002 ne doivent pas dépasser le plafond correspondant à votre situation familiale.

Nombre d'enfants à charge	Plafonds
1	16 414 euros
2	20 202 euros
3	23 990 euros
par enfant en plus	+ 3 788 euros

Dans ce cas, l'allocation de rentrée scolaire est de **253,30 euros** par enfant.

Enfants scolarisés

Pour les 6-16 ans (nés entre le 1er janvier 1988 et le 31 janvier 1998 inclus), la scolarité est obligatoire. Si vous répondez aux conditions, l'allocation est donc versée automatiquement à partir du 20 août.

Pour les jeunes de 16 à 18 ans (nés entre le 16 septembre 1985 et le 31 décembre 1987 inclus), la Caf envoie aux familles une attestation de scolarité à la rentrée pour s'assurer qu'ils sont bien scolarisés ou en apprentissage. Vous faites remplir le document et vous le renvoyez. Dès que votre Caf le reçoit, elle vous verse l'ARS.

Pour plus de renseignements

Internet : www.caf.fr / Minitel : 36 15 CAF / Tél. : 0821 010 010

Déclaration état de catastrophe naturelle : été 2003

Quelques propriétaires de la commune ont signalé l'apparition de fissures plus ou moins importantes dans leur maison durant la période d'été 2003. Si tel est votre cas, veuillez le signaler à la Mairie de Peynier par courrier, avec photos si possible, afin que nous puissions entreprendre les démarches nécessaires.

La commune a déjà réalisé cette démarche en 2002 et a été déclarée en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 30 avril 2003 à la suite de mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus de janvier à juin 2002.

PEYNIER infos

Numéro 15
4ème trimestre 2003

Rédaction :
Commission communication
Conception et réalisation :
Stéphane RAPUZZI

Impression : Média Plus communication

Mairie de Peynier - 9, Cours Albert Laurent - 13790 PEYNIER

PEYNIER

infos

4ème trimestre 2003

ADSL : l'Internet haut débit arrive à Peynier !

A partir du 24 octobre 2003, date historique pour les internautes Peyniérens, il vous sera possible depuis votre simple prise téléphonique d'accéder au réseau des réseaux à une vitesse cinq à dix fois supérieure, de rester connecté à Internet 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et de surfer aussi longtemps que vous le souhaitez. De quoi changer vos habitudes !

Le haut débit pour quoi faire ? :

Le haut débit est à Internet, ce que le turbo est au moteur d'une voiture classique. Il permet à l'internaute, particulier ou entreprise, d'utiliser les services Internet plus rapidement et avec davantage de confort, et de profiter pleinement des ressources multimédias du réseau mondial :

- communication (courier électronique, forums électroniques, téléphonie sur Internet),
- téléchargement et échange de fichiers (musique, images, vidéos, logiciels...) et de données,
- loisirs (jeux vidéos en ligne, télévision sur Internet à la demande),
- culture, information et formation, commerce en ligne,
- démarches administratives en ligne.

Haut débit, comment ça marche ? :

On entend par accès haut débit à Internet, une connexion au réseau suffisamment puissante et rapide pour accéder à des contenus et services multimédias, notamment audio et vidéo. L'ADSL utilise le réseau téléphonique classique en le "boostant" au moyen d'équipements spéciaux. France Télécom à la demande de la mairie de Peynier et grâce à la forte mobilisation des Peyniérens va procéder à l'équipement des répartiteurs de la commune pour permettre aux internautes d'établir des connexions haut débit via la technologie ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line).

Les avantages de l'ADSL sont nombreux :

- il utilise le réseau téléphonique existant,
- il permet d'utiliser la même ligne téléphonique pour la voix (téléphone classique) et les données (Internet), à la diffé-

rence d'une connexion bas débit par modem qui monopolise la ligne durant la connexion,

■ il offre à l'internaute une connexion forfaitaire illimitée pour moins de 40 euros par mois.

L'Internet haut débit un enjeu important pour nos PME :

Les enjeux de l'accès aux services haut débit pour les entreprises résident dans l'amélioration de leur compétitivité. Utilisant des services haut débit, les entreprises et les particuliers qui travaillent à domicile (nombreux sur notre commune) pourront améliorer la rapidité de leurs échanges et transactions, et donc gagner en efficacité.

Les autres avantages recourent ceux de l'usage d'Internet pour l'entreprise : être plus active, étendre son marché en s'appuyant sur un nouveau canal de distribution, faciliter les relations avec ses clients et fournisseurs, faciliter sa veille commerciale et technologique, ...

Soirée d'inauguration avec France Télécom : lundi 27 octobre à 18H30 au Centre Socioculturel

A partir du 24 octobre, date d'ouverture commerciale de l'ADSL sur la commune, 3 formules d'abonnement illimité seront proposées aux Peyniérens : 128K (x2), 512K (x10) et 1024K (x20). Pour connaître l'accessibilité de votre numéro à la Ligne ADSL, vous pouvez consulter le site : www.francetelecom.fr.

Toutes les informations relatives à la mise en place de l'ADSL seront présentées par France Télécom au cours de la soirée d'inauguration le lundi 27 octobre à partir de 18H30 au Centre Socioculturel. ■

N° 15



Le mot du Maire

Chères Peyniérennes, chers Peyniérens,

Début 2003, nous engageons une démarche auprès de France Télécom pour que les Peyniérens puissent enfin bénéficier de la technologie ADSL.

Grâce à votre forte mobilisation (12% des foyers ont soutenu cette démarche) nous avons pu obtenir de l'opérateur public les investissements nécessaires à l'équipement des répartiteurs de notre commune. Dix mois plus tard, à partir du 24 octobre prochain, il sera possible à chacun d'entre vous de souscrire un abonnement ADSL pour vos connexions Internet personnelles ou professionnelles.

Peynier va ainsi commencer à rattraper le retard accumulé ces dernières années. Faute de volonté et de moyens d'investissement, notre commune a regardé passer le train des subventions pour l'informatisation, les espaces publics, les équipements scolaires et l'accès Internet haut débit.

Nous nous devons aujourd'hui de défendre un principe fondamental : l'égalité des chances territoriales. ■

Christian BURLE,
Maire de Peynier.

Espaces publics : l'Internet pour tous en accès libre à la bibliothèque municipale

Un nouveau service informatique pour vos ordinateurs personnels et professionnels

Nous souhaitons la bienvenue à BL Informatique une nouvelle entreprise sur la commune de Peynier.

Vente, réparation d'ordinateurs et de tous les accessoires et périphériques informatiques.



BL INFORMATIQUE
3, Impasse cul de sac
13790 PEYNIER

Tél. : 04 42 53 10 45
06 23 63 63 05
Fax : 04 42 53 10 45
bl.informatique@tiscali.fr

Introduire l'Internet à la bibliothèque, c'est introduire une nouvelle façon d'accéder au savoir et à la culture tout en gardant le lien avec les collections de documents papier (faire cohabiter les ordinateurs avec les livres et non les isoler est essentiel).

L'équipe de la bibliothèque est en train d'élaborer un document interne, équivalant à une « charte d'utilisation » qui définira précisément toutes les orientations prises et les points de règlement à usage du public. Cette charte ne sera pas figée mais donnera un cadre de référence.

D'une manière générale, nous essayerons d'associer les adultes et les enfants à cette nouvelle technologie de l'information en familiarisant ceux qui ne le sont pas à ce multimédia.

Dès que le personnel aura acquis une certaine maîtrise de l'Internet, des actions de formations individualisées et/ou collectives (adultes, enfants, scolaires, associations) et des animations spéci-

Avec l'arrivée de l'ADSL sur la commune, la Municipalité va offrir à partir du 1er décembre 2003 un service multimédia (Internet et consultation de CD-ROM prêtés par la BDP) au public de la bibliothèque municipale.



fiques seront organisées.

Nous encourageons donc toute personne intéressée, initiée ou non avec cet outil à venir naviguer sur la toile. Pour

tout renseignement veuillez contacter la bibliothèque au 04 42 53 05 40 ou par courrier en attendant de pouvoir le faire par « courriel » à partir du mois de décembre. ■

« ALARME » CITOYENS



Pour faire face à la recrudescence de dépôts d'emballage à l'enseigne McDonald's le long de la route des Michels, nous faisons une nouvelle fois, appel au sens civique de nos citoyens afin d'enrayer ces nuisances récurrentes.

La municipalité a depuis 2001, entamé un dialogue avec la société THYME, gérante de l'enseigne américaine, afin de trouver des solutions à ces nuisances environnementales. Ainsi, nous avons obtenu la mise en place de poubelles le long du CD56C ; poubelles entretenues par la société de restauration mais

hélas, trop vite disparues. Dans le même temps, nous avons positionné deux containers à ordures de part et d'autre du CD56C à hauteur de la nouvelle station d'épuration des Michels et des ramassages



punctuels sont organisés par le Comité Communal Feux de Forêt de Peynier ou les services techniques municipaux. Cette année, la collecte « ordures ménagères » devenue compétence de la Communauté du Pays d'Aix a permis de

bénéficier de containers supplémentaires. Aussitôt, nous avons implanté deux réceptacles à la place des anciennes poubelles « McDonald's ».

De manière à éliminer le point noir représenté par le cabanon de la famille Audenino / Dujol, lieu privilégié des pique-niqueurs, nous avons reçu l'accord des propriétaires pour détruire ce bâtiment. Nous avons également sollicité les propriétaires de chemins privés donnant sur le CD56C et CD57A afin de pourvoir à leur fermeture et nous renouvelons régulièrement notre demande de passage plus fréquents des services de la DDE pour maintenir en état les abords de ces deux voies départementales.

Enfin, en accord et en partenariat avec la société THYME, nous allons mener une campagne d'information et de sensibilisation auprès de la clientèle du restaurant. Nous espérons que les efforts conjugués de la municipalité, de la société de restauration rapide et de tous les acteurs concernés permettront de préserver durablement ce secteur sensible de notre commune. ■

Octobre

Samedi 18 octobre

■ LIRE EN FETE 2003 : spectacle offert par le Conseil Général des Bouches du Rhône dans le cadre de la tournée départementale. Cette année le spectacle s'intitule « Le chat glouton » proposé par l'Atelier de la pierre blanche, à 17H00 au Foyer des Aînés.

Samedi 18 octobre

■ Soirée théâtrale, à 20H00, au Centre Socioculturel. La section théâtre du foyer rural dirigée par Catherine Lecoq propose deux représentations : « Hiroshima commémoration » de J-C GRUMBERG et « Les souvenirs assassins » de Serge VALET-TI.

Samedi 18 octobre

■ L'association des Vignerons de la Sainte Victoire organise la 2ème édition de son rally « Les Victoires du Vins » dans les caves particulières et coopératives de la Sainte Victoire.



Du vendredi 24 au dimanche 26 octobre

■ XXIe Salon des Arts, au Centre Socioculturel. Ouverture de 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00. Le vernissage aura lieu le samedi 25 octobre à partir de 18H00. L'invité d'honneur du salon est cette année Monsieur Joël PILLIA. Renseignements : bureau de la culture au 04 42 53 16 47.

Lundi 27 octobre

■ Soirée d'inauguration de l'ADSL sur la commune de Peynier à 18H30 au Centre Socioculturel : présentation de la technologie par France Télécom suivi d'un cocktail. Renseignements : 04 42 53 05 48.

Mercredi 29 octobre

■ Festival de la chanson française, au Centre Socioculturel, organisé conjointement par les Dorémi, la ville de Peynier et la Communauté du Pays d'Aix.

Agenda

Novembre

Lundi 3 novembre

■ Repas des chasseurs à l'occasion de la Saint-Hubert, base de loisirs la Garenne.

Samedi 15 novembre



■ Tournoi d'automne de bridge, organisé par le Bridge Club de Peynier, au Foyer des Aînés, à partir

de 10H00. Renseignements : 04 42 53 00 15 ou 04 42 53 05 40.

Dimanche 16 novembre

■ 2ème édition de la Bourse aux vêtements, organisée par Peynier Fêtes, au Centre Socioculturel. Inscriptions : 04 42 53 08 74.

Samedi 22 novembre

■ Soirée dansante avec repas Moules-Frites organisée par l'amicale du personnel municipal, au Centre Socioculturel. Renseignements : 04 42 53 06 08 (Crèche), 04 42 53 05 48 (Mairie).

Samedi 29 novembre

■ 8ème édition de l'appel aux talents, organisée par les Dorémi, à partir de 20H30, au Centre Socioculturel. Spectacle de variétés qui permet aux artistes qui n'ont jamais osé de monter sur scène ! Ouvert aux musiciens, compositeurs, interprètes, fantasistes, chanteurs, danseurs, imitateurs, ... Renseignements : 04 42 53 10 52.

Décembre

Samedi 6 décembre

■ TELETHON 2003 : les associations Peyniérennes, le Foyer rural, les Dorémi, le Bridge Club et d'autres organisent à l'occasion de cette journée de solidarité, diverses manifestations.

Dimanche 7 décembre

■ Foire de Noël organisée par Peynier Fêtes. A partir de 08H00 au Centre Socioculturel. Ce marché est l'occasion de réaliser vos



emplettes de Noël sur des stands d'artisanat d'art, gastronomique, poterie, ...

Samedi 13 décembre

■ Spectacle de Noël de l'école maternelle.

Dimanche 14 décembre

■ Loto spécial organisé par Peynier Fêtes, consacré aux enfants. Ce loto, ouvert à tous, proposera des lots de jouets et autres cadeaux dédiés aux enfants.



Mercredi 17 décembre

■ Spectacle de Noël de l'école primaire.

Samedi 20 décembre

■ Veillée calendale organisée par Peynier Fêtes au Centre Socioculturel. Soirée provençale traditionnelle, dédiée aux fêtes de Noël avec dégustation des 13 desserts.

Oustau du village

Du 14 au 23 novembre 2003

■ Régine ALONZO et Louïsette DI GUISTO exposeront des peintures à l'huile (vernissage le samedi 15 novembre à 17H30).

Du 28 novembre au 7 décembre 2003

■ Andrée ROUMEANET exposera des peintures à l'huile (vernissage le samedi 29 novembre à 17H30).

Du 12 au 21 décembre 2003

■ Nolly PUGNAIRE et Gemma BRAHIC exposeront conjointement des sculptures en terre et en grès (vernissage le samedi 13 décembre à 17H30).

BIBLIOTHÈQUE

■ LIRE EN FETE 2003 : « Le chat glouton » par l'Atelier de la pierre blanche. Spectacle joyeux et musical (clarinette, accordéon, ...) avec deux comédiennes et... un ciel, un bouc, un pont... le fermier et son chat.

Samedi 18 octobre 2003 à 17H00 FdA.

infos Mairie

Inscriptions cantine et garderie

■ Les inscriptions pour la période novembre /décembre 2003 se prendront en Mairie du 1er au 15 octobre, avant les vacances de la Toussaint.

Inscriptions liste électorale

■ Inscriptions jusqu'au 31 décembre 2003.